Rapport moral 2025 de l'Afac-Agroforesteries

Assemblée Générale Ordinaire - 25 juin 2026

Rapport moral 2025 de l'Afac-Agroforesteries

Assemblée Générale Ordinaire - 25 juin 2026

Sous notre nouveau nom d'usage de Réseau haies France, depuis le 1er janvier de l'an dernier, nom qui a été largement plébiscité et semble bien identifié maintenant, notre réseau, l'Afac-Agroforesteries, s'est encore renforcée au cours de l'année 2025.

En premier lieu, nous avons accueilli 41 nouvelles adhésions, ce qui porte à 468 le nombre de structures membres.

En second lieu, et c'est encore plus important à mes yeux, 2025 a vu la création de trois nouvelles associations régionales. Pour être exact, plutôt deux, car une n'est pas tout à fait nouvelle : l'AFAHC Occitanie, devenue le Réseau Haies Occitanie, était en effet notre toute première association régionale, et longtemps la seule, créée en 2009. Mais deux vraies nouvelles, très attendues, car il y a eu un gros travail préalable, merci à tous ceux et celles qui l'ont fait et à Baptiste qui les y a aidé : Réseau Haies Grand Est et Réseau Haies Bretagne. Bienvenue à elles ! Nous venons de faire ce printemps, avec les présidentes, présidents et salariés des associations régionales, notre premier séminaire inter Réseaux Haies, accueilli par le Réseau Haies Occitanie, à Montpellier. Au vu de sa réussite, je pressens que cela sera un nouveau temps fort de notre réseau, aux côtés de notre traditionnel séminaire annuel des administrateurs à Villarceaux. Et vous savez combien je suis attaché à cette dimension interrégionale.

Et enfin, troisième facteur de renforcement, sans compter les recrutements dans les associations régionales qui forment en fin de compte une grande équipe « Réseau Haies » de plus en plus fournie et diverse, l'arrivée dans notre équipe nationale de trois nouveaux et nouvelles salariés que vous avez sans doute déjà croisés. Avec eux, ce sont plusieurs domaines d'expertise et d'action que nous renforçons : avec Sarah Bunel, la prise en compte de l'arbre et de la haie dans formation initiale agricole avec le projet CAP'Haies, en partenariat avec la Bergerie nationale et la DGER du ministère de l'Agriculture ; avec Aude Trousseau, la recherche-développement et notre participation au Réseau Mixte Technologique (RMT) AgroforesterieS aux côtés de Chambres d'agriculture France et de l'INRAe ; et avec Alexandre Cesari, le dossier « économie » qui nous tient beaucoup à cœur et qui ressort dans tous nos échanges avec la profession agricole. Nous en attendons beaucoup, à l'échelle de la parcelle, comme de l'exploitation. Le modèle de calcul qu'Alexandre développe déjà montre qu'au-delà de 4 à 6 ha entourés de haies, il n'y a pas d'intérêt économique à agrandir les parcelles. Mais nous l'attendons aussi à l'échelle des territoires, et pour les collectivités, qui constatent les coûts importants, liés par exemple à l'érosion et aux inondations, qu'elles doivent supporter dans les territoires dégradés. Nous en avons fait le cœur du petit ouvrage que nous avons rédigé avec Jacques Tassin : *Comment sauver les haies ?*

Sur le plan de la politique nationale, nous avons bien sûr quelques regrets et des craintes, mais aussi des avancées malgré tout. Notre regret, c'est que le Pacte en faveur de la haie n'ait pas été doté budgétairement cette année, malgré le grand succès des appels à projet précédents. Il est néanmoins devenu, par décret, une « stratégie nationale », avec des objectifs chiffrés. Il nous faut donc redoubler d'effort pour défendre l'inscription d'un budget correspondant. Et nous continuerons aussi à demander un crédit d'impôts pour la gestion durable et les travaux de restauration des haies. La mise en application de la loi de Reconquête de la haie débute tout juste, avec la publication au Journal Officiel, le 7 mai dernier, du décret relatif à la « composition de l'instance de concertation et de suivi de la stratégie nationale pour la gestion durable et la reconquête de la haie ». Nous en serons membres, bien entendu. Cette reconnaissance de l'importance de la gestion durable des haies est une grande avancée à laquelle nous avons beaucoup contribué. En parallèle, le Label Haie s'adapte aux réalités des différentes situations régionales avec la voie de la « libre évolution ». Végétal local, qui était une marque, est devenu un Label lui aussi. Une nouvelle édition, la troisième, du guide technique *Collecte et mise en culture d'arbres et d'arbustes sauvages et locaux* vient de paraître. Le Fonds pour l'Arbre finance la capitalisation des expériences de régénération naturelle. On pourrait dire simplement que tout cela suit son cours.

Mais toutes ces évolutions et tous ces acquis importants sont obtenus grâce à votre travail collectif et à la richesse de vos expériences cumulées et partagées au sein de notre réseau, et ce, depuis le départ de ce beau réseau, encore jeune, qui a néanmoins bientôt vingt ans. En 2006, nos premières rencontres avaient lieu à Auch et c'est l'année suivante, en 2007, à Melle, qu'est née l'Association Française Arbres et Haies Champêtres. Dominique Soltner, qui vient de nous quitter, avait publié *L'arbre et la haie* en précurseur, en 1973 et *Planter des haies*, quelques années plus tard. On mesure bien sûr le chemin parcouru depuis : on n'y parlait ni de gestion durable, ni de régénération naturelle, ni de végétaux sauvages et locaux. Mais le chemin de l'importance de l'arbre et de la haie pour l'agriculture et les territoires était tracé. Francis Hallé, parti lui aussi l'an dernier, disait de l'arbre qu'il est un être potentiellement immortel, car sa force est d'être un collectif plus qu'un individu isolé. C'est aussi la nôtre.

Pour autant, ma conclusion ne sera pas aussi optimiste. Il ne faut pas minimiser les incompréhensions actuelles et les risques à venir. Et d'un certain point de vue, en 2026, nous sommes peut-être à un tournant pour la haie. Certains s'inquiètent que le Guichet Unique de la Haie ne devienne un dispositif facilitant l'arrachage des haies en France. Or, si une certaine souplesse est souhaitable pour adapter ici et là une géométrie de parcelle, une entrée de champ, il est inconcevable aujourd'hui d'arracher de grands linéaires de haies alors que tout montre que ce dont avons besoin pour demain, c'est de plus de haies. Beaucoup plus ! Et que les arbres ne poussent pas en un jour, sauf chez Astérix grâce à la magie du druide Panoramix !

L'Afac-Agroforesteries a donné la priorité à la conservation et à la restauration des haies existantes, bien avant la plantation de nouvelles haies ou même à la régénération naturelle qui, soit dit en passant, a tant de mal à être acceptée alors qu'elle ne coûte rien. Je dois redire ici que le « déplacement de haies » parfois évoqué n'est pas la réalité. On peut, il est vrai, déplacer à la pelle mécanique des souches recepées, nos amis normands nous confirment que cela marche chez eux, où le climat le permet, et cela reprend assez vite. Cela a un coût. Mais en aucun cas une jeune plantation ne peut remplacer rapidement une haie âgée. Les discussions sur le Guichet Unique qui portent sur le niveau de la compensation 1 pour 1, 2 pour 1, sont certes nécessaires, mais un peu dérisoires car en réalité, il s'agit avant tout d'éviter d'arracher des haies, car nous le regretterons très bientôt. De nombreux exemples montrent qu'avec la haie, il y a un modèle à la fois gagnant pour l'économie agricole et pour celles des territoires qui n'ont pas à assumer le coût élevé de disparition des haies. C'est l'approche que nous continuerons de défendre.
J'en suis certain, c'est à cette « économie de la haie » que nous devrons nous consacrer, avec les agriculteurs, les entreprises, les acteurs de la haie et les collectivités territoriales, dans les prochaines années.

Philippe Hirou
Président
de l'Afac-Agroforesteries

